

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

**Décision du 06 FEV. 2026**

**portant désignation des responsables de budget opérationnel et d'unités opérationnelles du programme 310 « conduite et pilotage de la politique de la justice »**

NOR : JUST2603581S

**La secrétaire générale,**

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 2008-689 du 9 juillet 2008 modifié relatif à l'organisation du ministère de la justice ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2014 portant désignation du responsable de la fonction financière ministérielle et des responsables de programme pour le ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2019 modifié relatif à l'organisation du secrétariat général et des directions du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 4 septembre 2025 relatif aux règles de la comptabilité budgétaire de l'Etat pris en application de l'article 54 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Au sein du programme 310 « conduite et pilotage de la politique de la justice », le chef de service des finances, des achats et de la conformité est désigné responsable du budget opérationnel de programme (RBOP) 0310-SGAL - secrétariat général.

**Article 2**

Au sein du programme 310 « conduite et pilotage de la politique de la justice », les responsables d'unités opérationnelles sur lesquelles s'exécutent des crédits hors titre 2 sont désignés conformément au tableau suivant :

<b>Désignation de l'unité opérationnelle</b>	<b>Code d'unité opérationnelle</b>	<b>Responsables d'unité opérationnelle</b>
Agence nationale des techniques d'enquêtes numériques judiciaires	0310-SGAL-ANTENJ	Chef de service, directeur de l'Agence nationale des techniques d'enquêtes numériques judiciaires
Service SG partenaires	0310-SGAL-PART	Sous-directeur du budget de la justice
Services des ressources humaines	0310-SGAL-SRHJ	Chef de service des ressources humaines
Direction du numérique	0310-SGAL-SSIC	Directeur du numérique
Service du pilotage et du soutien de proximité	0310 – SG - SPSP	Chef de service du pilotage et du soutien de proximité

### **Article 3**

Au sein du programme 310 « conduite et pilotage de la politique de la justice », les responsables d'unités opérationnelles sur lesquelles s'exécutent des crédits hors titre 2 et de titre 2 hors paiement dans ordonnancement préalable (HPSOP) sont désignés conformément au tableau suivant :

<b>Désignation de l'unité opérationnelle</b>	<b>Code d'unité opérationnelle</b>	<b>Responsables d'unité opérationnelle</b>
Délégation interrégionale Centre-Est	0310-SGAL-DI69	Délégué interrégional Centre-Est
Délégation interrégionale Grand-Centre	0310-SGAL-DI21	Délégué interrégional Grand-Centre
Délégation interrégionale Grand-Est	0310-SGAL-DI54	Délégué interrégional Grand-Est
Délégation interrégionale Grand-Nord	0310-SGAL-DI59	Délégué interrégional Grand-Nord
Délégation interrégionale Grand-Ouest	0310-SGAL-DI35	Délégué interrégional Grand-Ouest
Délégation interrégionale Ile-de-France	0310-SGAL-DI75	Délégué interrégional Ile-de-France
Délégation interrégionale Ouest	0310-SGAL-DI33	Délégué interrégionale Ouest
Délégation interrégionale Sud	0310-SGAL-DI31	Délégué interrégional Sud
Délégation interrégionale Sud-Est	0310-SGAL-DI13	Délégué interrégional Sud-Est

#### **Article 4**

Au sein du programme 310 « conduite et pilotage de la politique de la justice », les responsables d’unités opérationnelles sur lesquelles s’exécute du titre 2 HPSOP sont désignés conformément au tableau suivant :

<b>Désignation de l’unité opérationnelle</b>	<b>Code d’unité opérationnelle</b>	<b>Responsables d’unité opérationnelle</b>
Nouvelle-Calédonie	0310-SGAL-0988	Chef du département du pilotage des emplois et des crédits du titre 2
Polynésie française	0310-SGAL-0987	Chef du département du pilotage des emplois et des crédits du titre 2

#### **Article 5**

Au sein du programme 310 « conduite et pilotage de la politique de la justice » les responsables d’unités opérationnelles sur lesquelles s’exécutent le titre 2 de l’administration centrale sont désignés conformément au tableau suivant :

<b>Désignation de l’unité opérationnelle</b>	<b>Code d’unité opérationnelle</b>	<b>Responsables d’unité opérationnelle</b>
Ressources humaines de proximité	0310-SGAL-RHDP	Sous-directeur du budget de la justice
INSEE	0310-SGAL-INSE	Chef du département du pilotage des emplois et des crédits du titre 2

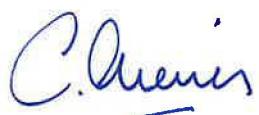
## **Article 6**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le

**06 FEV. 2026**

La secrétaire générale,



C. CHEVRIER